

Scénario #8

Diabétique et récemment libéré de la faillite



Clients : Pierre, 39 ans, et Julia, 36 ans

Besoins d'assurance

Pierre, 39 ans, et Julia, 36 ans, sont récemment mariés et attendent leur premier enfant. Bien qu'ils se réjouissent de l'avenir, ils sont conscients des risques financiers que des événements imprévus pourraient entraîner et ressentent maintenant un besoin pressant de souscrire une assurance vie pour protéger leur famille.

Risque non médical : faillite

Pierre a été libéré de la faillite juste avant de rencontrer Julia, il y a plus de trois ans. Pendant cette période, il a travaillé dur pour reconstruire ses finances, jonglant entre un emploi à temps plein comme électricien et des petits boulots. Aujourd'hui, Pierre gagne un revenu solide grâce à son emploi principal et à ses projets annexes, et lui et Julia possèdent une maison et une voiture.

Risque médical : diabète

Pierre n'a pas été surpris par son diagnostic de diabète de type 2 il y a deux ans, compte tenu de ses antécédents familiaux et du mode de vie peu sain qu'il a adopté pendant sa faillite. Maintenant financièrement stable, il gère sa condition avec des médicaments et a fait des efforts significatifs pour améliorer son alimentation et rester actif.

Éligibilité

Couverture simplifiée immédiate jusqu'à 750 000 \$ avec la **Protection Platine d'Assomption Vie**.

Solution sur mesure

Pierre et Julia choisissent une police conjointe premier décès de 750 000 \$, d'une durée de 20 ans, pour protéger leur maison et autres obligations.

Prime mensuelle totale : 166,73 \$

Le saviez-vous ?

- ✓ Nous ne demandons pas d'informations financières.
- ✓ Nous ne posons aucunes questions sur le type de diabète, l'âge au diagnostic, ou les traitements.
- ✓ En cas de divorce ou de séparation légale, la police conjointe peut être divisée en 2 polices individuelles, chacune conservant jusqu'à 100 % du capital assuré.